

Assemblée générale du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre

Appel aux licenciés pour s'engager et rejoindre le comité directeur



Assemblée générale du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre

L'assemblée générale ordinaire du **Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (CDRP)** se déroulera le **samedi 8 février 2020, à 9 h 30**, à la salle des fêtes de Duran, avec l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport moral du président,
- Présentation du rapport d'activité par le secrétaire général,
- Approbation des comptes de l'exercice clos par le trésorier,
- Compte-rendu des commissions Vie pratique/adhésions, Formation et Sentiers,
- Présentation du rapport d'orientation par le président,
- Approbation du budget prévisionnel par le trésorier,
- Élections diverses (représentants du comité et administrateurs),
- Désignation du représentant à l'assemblée générale fédérale à Paris,
- Désignation des représentants à l'assemblée générale régionale à Carcassonne,
- Élection des membres du comité directeur au titre du collège général (23 postes à pourvoir),
- Approbation augmentation de la licence individuelle d'un euro et de deux euros la licence
 - familiale.
- Intervention de Joël André, conseiller environnement au CRRP Occitanie,
- Questions diverses.

Le Président du Comité Départemental de la Randonnée, Claude Bruchaut, indique que, suivant les directives de la Fédération Française, le Comité Départemental (CODIR) sera renouvelé en totalité lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, Les statuts départementaux prévoient un renouvellement du Comité directeur en intégralité tous les quatre ans.

Le nouveau comité directeur se réunira ensuite le vendredi 14 février 2020 pour élire le bureau.

À la suite du courrier du 10 juillet 2019 expliquant la nouvelle olympiade 2020/2024, et demandant également de se prononcer pour le renouvellement au comité directeur, puis lors de la réunion du comité directeur du 13 septembre 2019, certains administrateurs ont émis le souhait de non-renouvellement au prochain CODIR.

Actuellement, le comité est sous représenté et le président lance un appel à candidatures auprès des licenciés intéressés pour contribuer au développement du Comité Départemental. celui-ci a besoin de l'engagement du plus grand nombre et de compétences nouvelles.

Renseignements Comité départemental : Tél. **06.49.44.00.10** - Mail : **gers@ffrandonnee.fr**

Pour clôturer l'assemblée, un apéritif déjeunatoire est organisé à la salle des fêtes à 13 h. Une participation de 10 € par participant sera demandée.

L'inscription pour l'apéritif est obligatoire et se fera par l'intermédiaire des clubs. Les présidents d'association fourniront le nombre de repas au CDRP. **Les inscriptions et leur paiement sont à effectuer auprès d'Anne-Marie Canalis au 05 62 28 09 42 avant le 27 janvier.**